

## Histoire du Conservatoire national de musique (1922-1950)

Marie-Thérèse Lefebvre  
(Université de Montréal)

Alors que nous recherchions, pour les buts de cette communication, les travaux universitaires produits à la Faculté de musique de l'Université de Montréal depuis sa création et ayant pour sujet la musique au Québec, nous avons découvert l'existence d'une liste de plus de 50 doctorats en musique qui avaient été accordés à cette université avant même la création de la Faculté de musique, c'est-à-dire durant les années 1920 à 1950<sup>1</sup>.

Cet incident fut le point de départ d'une recherche visant à reconstituer l'histoire du Conservatoire national de musique (dirigé par Eugène Lapierre), l'une des écoles affiliées à l'Université de Montréal qui décerna la plupart de ces diplômes.

Cette étude nous a aussi permis d'analyser la situation de l'éducation musicale au Québec durant cette période en considérant d'abord le rôle du clergé dans l'enseignement et par la suite les efforts déployés par Claude Champagne afin de créer un milieu viable pour le compositeur de musique « profane ».

Le Conservatoire national de musique, fondé en 1905 par Alphonse Lavallée-Smith, fut affilié à l'Université de Montréal en 1921 suite à la demande pressante de Jean-Noël Charbonneau, directeur depuis 1915, à M<sup>gr</sup> Gauthier, alors recteur :

Notre institution lutte avec énergie contre l'envahissement dans les communautés religieuses du Dominion College of Music, institution anglaise et essentiellement protestante affiliée à l'Université de Lennoxville (1894). Ne serait-il pas juste, Monseigneur, de combler enfin cette lacune et de permettre aux musiciens canadiens-français d'occuper une situation sociale au moins égale à celle des canadiens-anglais<sup>2</sup> ?

Mais Jean-Noël Charbonneau quitte la direction du Conservatoire en 1922 et Edmond Archambault prend la relève.

Le nouveau recteur, M<sup>gr</sup> Piette, nommé en 1923, semble remettre en question cette affiliation ainsi qu'en témoigne cette lettre de Charles Beaudoin, écrite de Paris, à Édouard Montpetit, secrétaire général depuis 1920 :

---

<sup>1</sup> Fonds Faculté de musique, Université de Montréal.

<sup>2</sup> Lettre de Jean-Noël Charbonneau à M<sup>gr</sup> Georges Gauthier, 1920. Fonds du Secrétariat général (Université de Montréal), 1047.

## LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N<sup>o</sup> 3, p. 37-51.

Je commence par féliciter M<sup>gr</sup> Piette sur la décision que l'on m'a dit qu'il avait prise de libérer l'Université et de la dégager de toute attache avec le soi-disant Conservatoire national. Il est évident que la prolongation de cette affiliation eût été quelque chose comme un poids mort qu'il eût fallu traîner et qui eût constitué un empêchement grave au développement d'une organisation sérieuse. Mieux vaut ne rien avoir du tout, semble-t-il, plutôt qu'un simulacre informe représenté par un titre pompeux et qui ne peut recouvrir que l'insuffisance la plus évidente<sup>3</sup>.

Malgré cette hésitation, on doit cependant croire que M<sup>gr</sup> Piette, conseillé par Édouard Montpetit, revint sur sa décision puisque le 31 janvier 1929, il propose l'annexion du Conservatoire national à l'Université et nomme Eugène Lapierre, qui revient d'Europe, directeur<sup>4</sup>.

Mais qui est Eugène Lapierre ? Né en 1899, il étudia l'orgue avec Étienne Guillet et Benoist Poirier avant de s'inscrire à l'École des hautes études commerciales, section journalisme, où il obtint son diplôme en 1922. Élève d'Édouard Montpetit, Lapierre avait été séduit par un article écrit en 1919 par son « vénéré maître<sup>5</sup> » dans lequel il définissait l'artiste comme un « producteur de valeur, un producteur d'utilité et un producteur d'action ». Cette idée d'utiliser l'art comme moyen de propager une idéologie conservatrice des valeurs, ainsi que celle de faire de l'art une activité commerciale rentable, deviendront les principes sur lesquels s'appuiera Lapierre durant sa carrière : l'art est un moyen de propagande et « la musique donne lieu à un commerce d'une très grande importance et elle est un excellent facteur d'expansion économique<sup>6</sup>. »

Dès 1922, il devient secrétaire du Conservatoire national de musique et, à partir de 1924, sur les conseils d'Édouard Montpetit, fait un séjour de quatre ans à Paris dans le but d'étudier la structure du système d'enseignement des conservatoires européens.

Il écrit en octobre 1927 à Édouard Montpetit :

Mon très cher maître,

Je vous ai promis un rapport... c'est un mémoire qui est né... Je vous présenterai un plan tout à fait net, une organisation rationnelle et cohérente, enfin un programme épuré. Je vous reviendrai aussi avec l'énergie de mettre tout cela en œuvre, dût-il falloir consacrer 10 ans à une réalisation dont je connais d'avance toutes les difficultés et toutes les mesquineries.

---

<sup>3</sup> Lettre de Charles Beaudoin à Édouard Montpetit, 9 janvier 1927. Fonds du Secrétariat général, 1067.

<sup>4</sup> Eugène Lapierre. 1933. *Pourquoi la musique ?* Montréal : Albert Lévesque, p. 40.

<sup>5</sup> Édouard Montpetit. 1919. « L'art producteur ». *Revue trimestrielle canadienne* (novembre) : 271-281.

<sup>6</sup> Eugène Lapierre. 1924. « Le Rôle social de la musique ». *Revue trimestrielle canadienne* (juin) : 173-193.

**LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N<sup>o</sup> 3, p. 37-51.**

Je suis prêt même à ce que m'a prédit Dupré : « Quand après vingt ans peut-être, vous aurez tout construit, croyez que vos collègues n'auront rien de plus pressé que de vous mettre à la porte et de bouffer les marrons<sup>7</sup>. »

Montpetit lui répond le 4 novembre suivant :

Monseigneur est ravi que vous ayez conduit aussi bien votre mission. Pour ma part, je vous félicite très vivement. Ce sera avec un profond intérêt que nous entendrons vos conclusions<sup>8</sup>.

Le 9 décembre 1927, Lapierre propose alors son plan d'action pour « bâtir une bonne école métropolitaine et universitaire de musique » : trouver 500 000 \$ (ni plus, ni moins !) pour construire une salle de concerts pouvant contenir 2500 à 3000 personnes et pour ériger un Conservatoire.

Il y aura au Conservatoire national 20 à 25 classes. Ce sera 20 fondations de 10 000 \$ que nous offrirons soit aux mécènes possibles, soit aux maisons canadiennes en quête de légitime notoriété, soit au gouvernement qui devra voir dans notre institution un moyen de retenir nos compétences chez nous...

Nous pourrions négocier un emprunt public de 200 autres milliers...

Enfin une hypothèque partielle de 100 000 \$ sur l'édifice termine le montant visé, et le produit de la salle en locations et concerts suffit à payer l'intérêt et même à amortir la dette...

Et un peu plus loin, il ajoute :

Il faut, je crois, agir sans retard. La fondation d'un Conservatoire sérieux est dans l'air. Si ce n'est pas nous qui allons de l'avant d'autres s'empareront du public<sup>9</sup>.

La préoccupation essentielle de Lapierre est donc la commercialisation et la rentabilité de l'art musical. La formation du compositeur et le développement de la musique sont des éléments tout à fait absents des propositions présentées aux autorités de l'Université. Prendre le « contrôle » de ce réseau d'enseignement devient ainsi la priorité d'Eugène Lapierre, d'autant plus qu'il souligne la présence d'un compétiteur sur ce projet.

---

<sup>7</sup> Lettre d'Eugène Lapierre à Édouard Montpetit, de Paris, 10 octobre 1927. Fonds du Secrétariat général, 1067.

<sup>8</sup> Lettre d'Édouard Montpetit à Eugène Lapierre, 4 novembre 1927. Fonds du Secrétariat général, 1067.

<sup>9</sup> Lettre d'Eugène Lapierre à Édouard Montpetit, de Paris, 9 décembre 1927. Fonds du Secrétariat général, 1067.

## LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N<sup>o</sup> 3, p. 37-51.

En effet, Claude Champagne, qui est à Paris depuis 1921, et qui suit les cours de composition avec Gédalge, Kœchlin, Laparra et Dukas, s'interroge de son côté sur les graves lacunes du système d'enseignement québécois dans la formation du métier de compositeur et d'interprète. Est-ce que les deux hommes se rencontrèrent durant leur séjour à Paris ? Nous ne le savons pas, mais les idées que Claude Champagne soumet à l'attention du docteur Grondin (alors directeur des étudiants canadiens à Paris) en vue de fonder un « Conservatoire sérieux » dans une lettre du 17 février 1928<sup>10</sup> semblent connues d'Eugène Lapierre.

Ces deux québécois reviennent de Paris la même année (automne 1928). Dès son retour, Eugène Lapierre est nommé directeur du Conservatoire national par M<sup>gr</sup> Piette qui lui suggère, pour avoir plus d'autorité, de passer un doctorat<sup>11</sup>. De son côté, Claude Champagne met en veilleuse son projet et se consacre à l'enseignement de l'écriture musicale et à la composition, formant ainsi, dans l'ombre, une première génération de québécois qui étudieront les techniques d'écriture en vue de créer des œuvres originales et donc, qui tenteront de sortir de l'académisme étouffant qui caractérisait la musique religieuse, seule création possible et encouragée par l'élite intellectuelle de l'époque.

Eugène Lapierre présente donc, au début de 1930, deux thèses de doctorat, l'une sur le plain-chant, source de musique, et l'autre sur le rythme immatériel<sup>12</sup> ainsi qu'une œuvre qu'il interprète, *Passacaille en ré*, devant un jury composé de M<sup>gr</sup> Piette, Mme Justine Ward, présidente de l'Institut Dom-Mocquereau à New York — qui jouera un rôle financier important en accordant 15 000 \$ pour la création de la Faculté de musique en 1950 —, Dom Sableyrolles de France, Noël Fauteux, professeur d'histoire à l'École de journalisme des H.E.C. et l'abbé Jasmin, linguiste<sup>13</sup>. Ces thèses sont introuvables. Cette exigence ayant été remplie honorablement, Lapierre devient ainsi le porte-parole officiel de l'Université en ce qui concerne la musique.

De 1930 à 1939, tout en dirigeant le Conservatoire national de musique, il poursuit une carrière de professeur d'orgue et d'accompagnement de chant grégorien et ce, tant à Montréal qu'à la Liturgical School of Music de Burlington au Vermont (1935-1950 ?). Il organise le rapatriement des restes de Calixa Lavallée de Boston à Montréal en 1933 et publie de nombreux articles sur l'histoire de la vie musicale au Québec dans *La Revue nationale*, *Entre-Nous*, *La Quinzaine musicale* (ces deux dernières revues étant éditées par Archambault et

---

<sup>10</sup> Lettre de Claude Champagne au Dr. Grondin, 17 février 1928. Fonds Claude Champagne, Bibliothèque nationale du Canada.

<sup>11</sup> Lettre d'Eugène Lapierre à M. Faribault, 11 mai 1951. Fonds Faculté de musique (Lapierre).

<sup>12</sup> Eugène Lapierre. 1930. « Au Conservatoire national ». *Entre-Nous* 1, 3 (février) : 10.

<sup>13</sup> Le premier doctorat fut accordé à Arthur Letondal en 1925 à la demande de Sœur Sainte-Eulalie, directrice de l'Institut de Nazareth, affilié à l'Université de Montréal en 1920. Il s'agit probablement d'un titre honorifique plus qu'un diplôme académique, car nous n'avons trouvé aucune référence à la thèse ou à la composition qu'il aurait présentée pour la circonstance.

## LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N<sup>o</sup> 3, p. 37-51.

par le Conservatoire), articles qui furent publiés dans le volume intitulé *Pourquoi la musique ?* (Montréal, Lévesque, 1933), dédié à Édouard Montpetit. En 1937, il publie également, chez le même éditeur, *Calixa Lavallée, musicien national du Canada*, dédié à M<sup>gr</sup> Olivier Maurault, et qui lui vaudra le prix David de littérature.

En 1933, il compose *Le Traversier de Boston*, comédie dramatique à la mémoire de notre musicien national, ainsi que *Le Père des amours*, opéra-comique, à l'occasion du tricentenaire de Montréal (présenté au Monument national le 10 novembre 1941). Plusieurs œuvres religieuses s'ajoutent à ce répertoire. De plus, dans le but d'augmenter la diffusion des directives musicales contenues dans le Motu Proprio promulgué par le pape Pie X en 1903, il participe en 1939 liturgique<sup>14</sup>.

Durant cette même période, l'Université de Montréal, dirigée depuis 1934 par M<sup>gr</sup> Olivier Maurault, accorde trois doctorats « honoris causa » : l'un à Albertine Morin-Labrecque en 1935 (à la demande d'Eugène Lapierre)<sup>15</sup> et les deux autres à Sœur Marie-Valentine, des Sœurs de Sainte-Anne, et à Frédéric Pelletier en 1937. De plus, quatre doctorats réguliers sont remis à des personnalités québécoises ayant œuvré dans le milieu musical : Jean-Josaphat Gagnier, qui soutient une thèse portant sur la direction d'orchestre le 6 décembre 1934 devant un jury de cinq personnes et en présence du recteur<sup>16</sup> — ce doctorat lui est accordé par l'entremise du Conservatoire national —, Sœur Marie-Stéphane, s.n.j.m., qui présente une thèse sur la musique au point de vue éducatif en 1936<sup>17</sup> — diplôme accordé via l'École de musique d'Outremont —, Charles Goulet, qui présente une thèse sur le chant choral en 1937 via le Conservatoire national<sup>18</sup> et, en 1939, Sœur Marie-Anne-Eugénie, qui obtient un doctorat via l'Institut musical du Canada. Jusqu'à présent, nous n'avons pu retracer le sujet de cette thèse.

On remarque donc durant cette période de 1930 à 1939 que l'Université a offert des diplômes à des personnalités marquantes dans le monde musical québécois. Bien sûr, on peut observer que les conditions académiques pour l'obtention de ce diplôme ont bien changé depuis. Une composition ou une étude de caractère général suffisait à démontrer ses capacités et les exigences de scolarité étaient inexistantes. Malgré cela, on ne peut manquer de souligner le caractère professionnel que ces musiciens ont gardé durant leur carrière.

---

<sup>14</sup> Fonds du Secrétariat général, 1071.

<sup>15</sup> Lettre d'Eugène Lapierre à M<sup>gr</sup> Olivier Maurault, 4 mars 1935. Fonds Olivier Maurault, correspondance.

<sup>16</sup> Lettre d'Eugène Lapierre à Édouard Montpetit, 5 février 1935. Fonds du Secrétariat général, 1067.

<sup>17</sup> Léo-Pol Morin. 1936. « Autour d'une thèse de doctorat ». *Le Canada* (10 octobre).

<sup>18</sup> Charles Goulet. 1981. *Sur la scène et dans la coulisse*. Québec : Ministère des affaires culturelles.

## LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N<sup>o</sup> 3, p. 37-51.

Cependant, durant la décennie suivante, la qualité de certaines thèses laisse à désirer et certaines lacunes commencent à se manifester dans les rapports entre l'Université et le Conservatoire national. Les rapprochements trop évidents entre le clergé et le « commerce » de la musique suscitent l'inquiétude de plusieurs. Cette crise se termine par l'annulation de l'affiliation entre les deux institutions et par la démission d'Eugène Lapierre au moment de la création de la Faculté de musique.

Deux événements sont à l'origine de ces débats. D'une part, la création, à l'Université, le 19 avril 1940, d'un comité d'étude sur l'enseignement de la musique, présidé par M<sup>gr</sup> Olivier Maurault et regroupant les noms suivants : le Père Alfred Bernier, Claude Champagne, Jean-Noël Charbonneau — remplacé en 1945 par Gabriel Cusson —, Auguste Descarries, Eugène Lapierre, Arthur Letondal, Frédéric Pelletier — remplacé en 1945 par Albert Chamberland —, Georges-Émile Tanguay et Éthelbert Thibault, p.s.s. Les buts poursuivis par ce comité seront de promouvoir l'enseignement de la musique religieuse selon le programme de l'Institut pontifical de musique sacrée, d'uniformiser les programmes des différentes écoles annexées, d'assurer l'affiliation des écoles qui accepteront le programme de la nouvelle faculté et finalement, de réviser les exigences des études menant à la maîtrise et au doctorat.

D'autre part, pour répondre aux recommandations papales et en vue de se conformer aux directives relatives à l'enseignement de la musique religieuse du Motu Proprio de 1903, plusieurs instituts de musique sacrée se forment à travers les États-Unis. Le Gregorian Institute of America, fondé en 1942 et dont Éthelbert Thibault fut l'un des membres fondateurs, contrôle depuis Toledo, en Ohio, l'enseignement du chant grégorien dans les institutions catholiques de la plupart des grandes villes américaines en offrant des cours d'été à tous leurs membres. Eugène Lapierre, Éthelbert Thibault, p.s.s., et le Père Alfred Bernier y enseigneront durant plusieurs années. Cet institut américain s'affilie à l'Université de Montréal en 1948 et, cette même année, M<sup>gr</sup> Olivier Maurault remettra les diplômes de premier cycle à Saint-Louis, dans le Missouri. Par cette affiliation, l'institut peut désormais présenter ses candidats pour les diplômes de maîtrise et de doctorat, via le Conservatoire national de musique, à l'Université de Montréal.

Reprenons ces deux événements, la création du comité d'étude et l'affiliation du Gregorian Institute of America, pour comprendre les attitudes de Lapierre et de Champagne dans ces conflits et pour analyser les conditions difficiles dans lesquelles naquit la Faculté de musique en 1950.

Et, d'abord, pourquoi y a-t-il eu formation d'un comité d'étude sur l'enseignement de la musique à l'Université de Montréal ? En 1937, Maurice Langlois du quotidien montréalais *La Presse* présente les résultats d'une enquête sur la musique au Canada à laquelle participent Alfred Laliberté (24 juillet), Eugène Lapierre (31 juillet), Jean-Marie Beudet (7 août), Arthur Letondal (14 août), Jean-Josaphat Gagnier (21 août), Madame Albertine Morin-Labrecque (28 août),

## LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N<sup>o</sup> 3, p. 37-51.

Auguste Descarries (25 septembre), Rodolphe Mathieu et Claude Champagne (2 octobre)<sup>19</sup>. Tous s'entendent pour dire qu'il ne peut y avoir de musique canadienne tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas d'apprentissage des techniques d'écriture, sauf Lapierre qui reprend le thème de « nos musiciens du passé » ignorant le problème de la composition dont Champagne se fait le défenseur :

La composition tient à la fois de l'activité sensorielle et de l'habileté technique. Le juste équilibre de ces qualités est indispensable au compositeur. Malheureusement, l'étude des formes semble puéril pour certains... Aspirons à devenir bon artisan, l'art viendra par surcroît<sup>20</sup>.

À cette même époque, Jean Bruchési est nommé sous-secrétaire de la Province et Claude Champagne, qui connaît cet historien depuis plusieurs années, profite de cette nomination pour lui faire part de ses inquiétudes concernant l'enseignement musical au Québec.

À cette même époque, Jean Bruchési est nommé sous-secrétaire de la province et Claude Champagne, qui connaît cet historien depuis plusieurs années, profite de cette nomination pour lui faire part de ses inquiétudes concernant l'enseignement musical au Québec.

En novembre 1937, il présente à Jean Bruchési une première ébauche de la situation musicale à la suite de laquelle Jean Bruchési lui demande, ainsi qu'à Henri Gagnon de Québec, de faire une enquête sur l'enseignement de la musique. Le rapport est présenté à la fin de 1938<sup>21</sup> et le 3 février 1939, Jean Bruchési écrit à Claude Champagne :

Je tiens à vous dire que l'Honorable secrétaire de la province a trouvé votre projet fort intéressant et pratique. Par malheur, il ne faut pas espérer que ce projet soit mis à exécution dès cette année. Le Gouvernement doit d'abord régler le problème de l'Université de Montréal, et dans son ensemble, le problème de l'enseignement supérieur<sup>22</sup>.

Et il ajoute quinze jours plus tard :

Vous voudrez bien ne pas oublier que ce document est confidentiel et la propriété exclusive du Secrétariat de la province. Je compte donc sur votre entière discrétion, jusqu'au jour où les circonstances nous permettront de réaliser

---

<sup>19</sup> Marcel Valois. 1937. « Enquête sur la musique canadienne ». *La Presse* (juillet-octobre).

<sup>20</sup> Lettre de Claude Champagne à Marcel Valois, 30 août 1937. Fonds Claude Champagne, Bibliothèque nationale du Canada.

<sup>21</sup> Malgré les recherches faites au fonds Jean Bruchési déposé à l'Université de Montréal, nous n'avons pu retracer le rapport de cette enquête.

<sup>22</sup> Lettre de Jean Bruchési à Claude Champagne, 3 février 1939. Fonds Claude Champagne, Bibliothèque nationale du Canada.

## LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N<sup>o</sup> 3, p. 37-51.

un rêve caressé depuis longtemps et de répondre au vœu de tous ceux que préoccupe le développement de la musique au Canada français<sup>23</sup>.

Il semble bien que malgré l'aspect confidentiel de la démarche de Claude Champagne, l'Université ait eu vent de l'affaire car elle se propose de créer son propre comité d'étude et Lapierre demande à Édouard Montpetit, le 24 février 1939 de faire partie du futur Comité d'enquête sur l'enseignement de la musique<sup>24</sup>. Ce comité est finalement mis sur pied en décembre 1939 à la demande de M<sup>gr</sup> Olivier Maurault, qui sollicite la participation de Claude Champagne<sup>25</sup> — ce comité tiendra quinze réunions entre 1940 et 1950.

Le comité tient sa première réunion le 19 avril 1940, en l'absence de Claude Champagne. M<sup>gr</sup> Maurault confie au comité la tâche d'uniformiser les programmes des diverses écoles de musique affiliées à l'Université sans toutefois « enlever aux instituts préexistants leur autonomie ». Or, la question est difficile à résoudre car, comme l'a souligné Frédéric Pelletier, la plupart des membres de ce comité sont directeurs de ces diverses écoles affiliées et peuvent difficilement présenter des critiques objectives sur leurs propres programmes.

Quant à la question du doctorat soulevée dès cette première réunion, elle est sûrement reliée au prestige que voulait conserver l'Université devant la population, car il n'y avait aucune structure de base permettant d'accéder à ce niveau et encore moins pour acquérir une formation de compositeur. C'est pourquoi Claude Champagne fera ces remarques au comité :

Actuellement, quiconque veut se vouer à la composition doit commencer, s'il désire obtenir un titre universitaire en musique, par être virtuose instrumentiste. Conséquence fatale : il n'a pas le temps d'approfondir la technique de l'écriture musicale qui devrait être son premier souci... Exiger de l'élève compositeur qu'il soit en même temps un virtuose instrumentiste... c'est frustrer la province de plusieurs compositeurs qui autrement ne manqueraient pas de se faire jour. Il faut donc deux programmes distincts : l'un pour les instrumentistes, l'autre pour les compositeurs... Il faut aussi supprimer cette pratique néfaste qui consiste à accorder des doctorats à la suite d'une simple soutenance de thèse. Cela permet à des musiciens excellents instrumentistes, mais pas du tout compositeurs, de porter injustement le titre de docteur en musique... Le système ici préconisé empêcherait ce qu'on pourrait appeler... des fausses représentations involontaires...<sup>26</sup>.

---

<sup>23</sup> Lettre de Jean Bruchési à Claude Champagne, 8 mars 1939. Fonds Claude Champagne, Bibliothèque nationale du Canada.

<sup>24</sup> Lettre d'Eugène Lapierre à Édouard Montpetit, 24 février 1939. Fonds du Secrétariat général, 1067.

<sup>25</sup> Lettre de Claude Champagne à M<sup>gr</sup> Olivier Maurault. Fonds Faculté de musique.

<sup>26</sup> Claude Champagne. Remarque générale sur l'enseignement de la musique, 31 novembre 1930 [sic]. Fonds Faculté de musique.



## LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N<sup>o</sup> 3, p. 37-51.

Ces réflexions sont importantes, car pour la première fois se manifeste par écrit une contestation du système d'affiliation de l'Université et soulève un point important : nos écoles de musique favorisent uniquement l'interprétation, aux dépens de la composition. Or, comment peut-il y avoir une musique « canadienne » — question qui revient constamment à cette époque — s'il n'y a même pas une structure qui permette l'enseignement de la composition.

Mais les propos de Champagne ne sont point entendus par les membres du comité, trop préoccupés à ce moment d'établir les grades universitaires, de décider de la durée des études qui, actuellement, selon Lapierre, « ne favorise pas la venue des étudiants étrangers » (deuxième réunion, 7 novembre 1940) ou qui, selon M<sup>gr</sup> Maurault, est trop exigeante (troisième réunion, 20 mars 1941).

Pendant ce temps, Claude Champagne continue les négociations avec Jean Bruchési afin de créer le Conservatoire de musique du Québec, c'est-à-dire une institution d'état qui répondrait à ses vœux les plus chers. Le 25 mars 1941, il propose Jean Vallerand au poste de secrétaire « quand sera réalisée la chose qui nous préoccupe<sup>27</sup> » et, suite à une lettre de Désiré Defauw destinée à l'honorable Hector Perrier, secrétaire de la province, dans laquelle il recommande la création du Conservatoire<sup>28</sup>, Jean Bruchési écrit à Claude Champagne en mai 1941 que le projet est retardé à cause de la guerre, mais ajoute :

L'essentiel est que Monsieur Defauw nous revienne et je comprends que c'est une chose entendue<sup>29</sup>.

L'ouverture du Conservatoire est imminente et les membres du Comité d'étude de l'Université sont réunis d'urgence sur convocation du recteur :

C'est injuste de faire table rase... Perrier veut une école d'État... favoritisme... les professeurs changeront avec les régimes... Defauw serait une créature de Bruchési... il ne faut pas que le Conservatoire détruise « nos œuvres »... qu'on demande une taxe de deux cents, taxe d'amusement, en faveur de la musique (dixit Lapierre)... Le Gouvernement veut se faire du capital... on ne peut pas lâcher nos écoles... Le Gouvernement ne veut pas de Lapierre... Champagne serait le conseiller du Gouvernement... Continuons à marcher comme si de rien n'était... faisons notre Faculté de musique... (quatrième réunion, 22 avril 1942).

Malgré ce tollé de protestations, le Conservatoire ouvre ses portes en septembre 1942, ayant comme directeur Wilfrid Pelletier et Claude Champagne comme

---

<sup>27</sup> Lettre de Claude Champagne à Jean Bruchési, 25 mars 1941. Fonds Claude Champagne, Bibliothèque nationale du Canada.

<sup>28</sup> Lettre de Désiré Defauw à Hector Perrier, 27 mars 1941. Fonds Claude Champagne, Bibliothèque nationale du Canada.

<sup>29</sup> Lettre de Jean Bruchési à Claude Champagne, 16 mai 1941. Fonds Claude Champagne, Bibliothèque nationale du Canada

## LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N<sup>o</sup> 3, p. 37-51.

adjoint<sup>30</sup>. Le compositeur de « musique profane » dispose désormais d'une école d'apprentissage où sera formée la première génération de créateurs québécois.

Quelle orientation prend alors l'Université devant cette situation ? Puisque le domaine de la musique profane lui échappe, elle se tourne alors vers la musique religieuse. La création de la Commission diocésaine de musique sacrée de Montréal en 1942 et celle du Gregorian Institute of America la même année, sont directement reliées au nouvel objectif que propose M<sup>gr</sup> Maurault :

Organisons une Faculté de musique orientée surtout vers la musique religieuse. Faisons quelque chose de bien et de très bien. Monseigneur l'Archevêque approuve (septième réunion, 5 novembre 1945).

En conformité avec le Motu Proprio de 1903, la future Faculté verra à promouvoir d'abord l'enseignement de la musique religieuse pour augmenter le nombre et la compétence des maîtres de chapelle, des organistes et des chanteurs. Quant à la musique profane, les écoles affiliées s'en chargeront.

Eugène Lapierre, qui enseigne depuis quelques années à Burlington, profite de ce nouvel essor de l'enseignement de la musique religieuse pour présenter en 1943 cinq candidats au doctorat dont trois viennent du Vermont. Arthur Charlebois de Victoriaville présente un oratorio et l'abbé Placide Gagnon de Québec présente une étude sur le chant grégorien. Sister Mary Cyril Richardson, Joseph F. Lechnyr et Norman McColloch de la Liturgical School de Burlington ont également obtenu un doctorat de l'Université de Montréal — nous ignorons les sujets de thèse qu'ils présentèrent.

À partir de 1944, Lapierre enseigne, durant l'été, au Gregorian Institute of America. C'est probablement à cette occasion qu'il rencontre le directeur Clifford A. Bennett, à qui il présente le fonctionnement de son Conservatoire ainsi que le principe d'affiliation à l'Université lui permettant d'offrir des diplômes universitaires. Par une étrange coïncidence, l'année suivante, Clifford A. Bennett obtient un doctorat ainsi qu'Irwin Cooper. Ce dernier présente un opéra joué à Londres et un manuel théorique sur le cycle des quintes, publié. Paul-Émile McCaugham, p.s.s., publie une étude sur la philosophie de la musique (Montréal, 1946). Rolland C. Gingras, organiste de Québec, obtient également ce diplôme.

En 1946, Lapierre est nommé président de la Commission diocésaine de musique sacrée et président de la section d'orgue au Gregorian Institute. La remise de doctorats se poursuit : Sister Mary Kathleen Riley, Sister Mary Marion Schwin et Sister Mary Scholastica Charney des États-Unis sont promues docteurs en musique — aucune thèse n'a été retrouvée. Au Québec, le Frère Néron Basile, missionnaire en Afrique, présente une étude intitulée *Au rythme*

---

<sup>30</sup> On ne connaît pas les raisons pour lesquelles le nom de Désiré Defauw n'a pas été retenu à la direction du Conservatoire.

## LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N<sup>o</sup> 3, p. 37-51.

*des tambours* (Montréal, 1949) et le Frère J. Vermandère (Placide) présente une composition. Séverin Moisse, pianiste d'origine belge, et Raoul Paquet, ont aussi reçu leur diplôme — aucune trace de leur thèse.

En 1947, Lapierre, qui a maintenant acquis une certaine notoriété aux États-Unis, demande à Édouard Montpetit de changer le grade de licence pour celui de maîtrise car, dit-il :

Ce grade de licence donne lieu à une confusion dans les milieux américains où la licence précède le baccalauréat au lieu de le suivre. Comme nous prenons une importance marquée outre 45<sup>e</sup> [parallèle], vous nous rendrez là un bien grand service<sup>31</sup>.

La Commission des études de l'Université autorise ce changement trois mois plus tard. Cette même année, sept doctorats sont accordés : sœur Marie de Saint-François-Solano, directrice des Sœurs de Sainte-Croix et compositeur, pour l'ensemble de son œuvre, Georges Savaria, Édouard J. Woolley pour sa thèse sur la phonétique appliquée à l'art du chant, Leslie R. Bell, de Toronto, Bernice Frost, Frederic Fay Swift et Paul E. Wiggin des États-Unis.

En 1948, s'ajoutent les doctorats du Frère Justin, de Jules Payment, du Frère Barnabé, qui présente un oratorio en l'honneur des martyrs canadiens intitulé *Les Premices*, sur un poème d'Arthur Charlebois, et de Félix R. Bertrand, avec une étude sur la musique à la radio, publiée à Montréal en 1948.

En février 1948, Clifford A. Bennett invite le Père A. Bernier à donner des cours d'été aux États-Unis<sup>32</sup> et, le 10 février, Lapierre demande au nom du directeur l'affiliation du Gregorian Institute of America à l'Université. Cette requête est approuvée et les diplômes de baccalauréat sont envoyés au recteur pour signature par l'entremise du Père Bernier et d'Eugène Lapierre.

Les échanges d'idées entre M<sup>gr</sup> Maurault et Bennett sont fructueux si l'on en croit cette lettre de Bennett au Père Bernier du 11 septembre 1948, écrite après le séjour du recteur à Saint-Louis, où il a remis les diplômes :

While M<sup>gr</sup> Maurault was in St. Louis I had occasion to discuss with him the prospects of a Master Degree in Church Music for our Music Students. He was very interested and gave us much encouragement<sup>33</sup>.

---

<sup>31</sup> Lettre d'Eugène Lapierre à Édouard Montpetit, 30 janvier 1947. Fonds du Secrétariat général, 1067.

<sup>32</sup> Lettre de Clifford A. Bennett au Père Bernier, 4 février 1948. Fonds Faculté de musique (Gregorian Institute of America).

<sup>33</sup> Lettre de Clifford A. Bennett au Père Bernier, 11 septembre 1948. Fonds Faculté de musique (Gregorian Institute of America).

## LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N<sup>o</sup> 3, p. 37-51.

Et au procès-verbal de la quatorzième réunion du Comité d'études, on peut lire ce compte rendu du voyage :

Monseigneur nous dit que les catholiques américains comptent sur nous et qu'ils seraient prêts à nous envoyer des élèves pour l'obtention des diplômes universitaires dans notre Institut de Musique Sacrée. Quelques conseillers affirment qu'on pourrait avoir immédiatement 25 élèves. On doit donc marcher<sup>34</sup>.

Pourquoi M<sup>gr</sup> Maurault s'embarque-t-il dans cette « galère » ? L'emprise de la religion était-elle si grande qu'elle rendait aveugle même les plus instruits ou était-ce pour démontrer coûte que coûte, par cette production de diplômes, que la Faculté de musique existait bel et bien, comme cela fut noté au procès-verbal de la quatorzième réunion ? Ou n'était-ce pas plus simplement l'idée de « mission » qui planait encore dans l'esprit du religieux, la musique étant alors utilisée comme moyen de propagande de la morale catholique ? L'« œuvre » de M<sup>gr</sup> Maurault était de promouvoir la religion via la musique et il agissait ainsi conformément à une tradition qui nous venait directement des premiers religieux établis en Nouvelle-France.

Mais les faits qui suivent nous démontrent que ce système est voué à la faillite, car la société québécoise est en pleine période de mutation sociale et religieuse.

Au printemps 1949, M<sup>gr</sup> Maurault accorde un doctorat à Auguste Descarries pour son œuvre *Rhapsodie canadienne* composée en 1936, et aux cinq américains suivants : le Père Clement McNaspy, Mario Salvador, pour une symphonie jouée à Florence, David M. Herbert, George Bornoff et Sœur Rita-Agnès. De plus, l'Université remet un doctorat à Sœur Cécile-des-Anges pour sa thèse sur le piano et sa technique et à Sœur Marie-Henri-de-la-Croix pour son étude sur la mission spirituelle de la musique<sup>35</sup>.

À la fin de la session des cours d'été de 1949, Bennett envoie à M<sup>gr</sup> Maurault la liste des 49 bacheliers du Gregorian Institute ainsi qu'un chèque au montant de 245 \$<sup>36</sup>. Le recteur lui demande alors de faire le chèque à son nom personnel, selon l'avis du Trésor de l'Université<sup>37</sup>. L'été suivant, en 1950, Lapierre enseigne à St. John Abbey au Minnesota et à Webster College au Missouri, accompagné d'Éthelbert Thibault. Au retour, il présente 33 baccalauréats au recteur afin qu'il les signe et Bennett fait parvenir à ce dernier un chèque de 165 \$<sup>38</sup>. Il en sera de

---

<sup>34</sup> Procès-verbal du Comité d'étude, 20 septembre 1948.

<sup>35</sup> Ces deux diplômes ont été remis via l'Institut pédagogique et l'École de musique d'Outremont et les thèses sont déposées à la Bibliothèque de la Faculté de musique.

<sup>36</sup> Lettre de Clifford A. Bennett à M<sup>gr</sup> Olivier Maurault, 30 septembre 1949. Fonds du Secrétariat général, 1053.

<sup>37</sup> Lettre de M<sup>gr</sup> Olivier Maurault à Clifford A. Bennett, 30 octobre 1949. Fonds du Secrétariat général, 1053.

<sup>38</sup> Lettre de Clifford A. Bennett à M<sup>gr</sup> Olivier Maurault, 2 septembre 1950. Fonds Faculté de musique.

## LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N<sup>o</sup> 3, p. 37-51.

même en septembre 1951, où 32 diplômes seront signés avec l'envoi d'un chèque de 160 \$<sup>39</sup>.

Cependant, dès le début septembre, les pressions pour créer la Faculté de musique sont de plus en plus fortes. Le Comité d'étude se réunit maintenant depuis plus de dix ans et, compte tenu des relations avec les États-Unis, l'urgence de créer cette Faculté se fait sentir. Le 3 septembre, le Père Bernier écrit à M<sup>gr</sup> Maurault :

Nous avons l'espoir d'un octroi assez substantiel, dès que la Faculté fonctionnera. Les Américains catholiques ont l'œil sur la catholique province de Québec et n'attendent que l'instant où on leur ouvrira les portes d'une Faculté de musique religieuse. C'est le cas des bacheliers du Gregorian Institute et d'autres encore<sup>40</sup>.

Le 19 septembre suivant, pour ajouter plus de poids à la demande de Bernier, Eugène Lapierre écrit à M<sup>gr</sup> Léger pour lui proposer de demander aux paroisses une contribution annuelle de 100 \$ :

Ce qui permettrait au recteur de l'Université de Montréal d'ouvrir enfin, après 10 ou 12 ans de consultations et de démarches, la Faculté de musique religieuse toute prête à fonctionner et dont le rôle serait providentiel<sup>41</sup>.

Puis, le 19 octobre suivant, Bernier écrit à Bennett :

Alea jacta est. The Faculty of Music of the Montreal University is officially born, your servant has been appointed Dean and Director of Studies. The Faculty comprises two sections : religion and secular music, the latter operating in the annexed schools under the supervision and authority of the staff of the Faculty<sup>42</sup>.

Une semaine plus tard, Lapierre est nommé secrétaire par le recteur, qui lui écrit :

Mon cher Eugène,

Vous savez que, tout de suite après la réception de votre lettre, Monseigneur l'Archevêque a hâté la constitution définitive de la Faculté de musique. Nous

---

<sup>39</sup> Lettre de Clifford A. Bennett à M<sup>gr</sup> Olivier Maurault, 5 septembre 1951. Fonds Faculté de musique.

<sup>40</sup> Lettre du Père A. Bernier à M<sup>gr</sup> Olivier Maurault, 3 septembre 1950. Fonds Faculté de musique.

<sup>41</sup> Lettre d'Eugène Lapierre à M<sup>gr</sup> Paul-Émile Léger, 19 septembre 1950. Fonds Faculté de musique.

<sup>42</sup> Lettre du Père A. Bernier à Clifford A. Bennett. Fonds Faculté de musique. Les membres du premier Conseil de la Faculté sont les suivants : A. Bernier, s.j., doyen; Conrad Latour, o.m.i. (remplacé par Jean Vallerand, 12 février 1951); Clément Morin, p.s.s. (jusqu'à septembre 1951); Éthelbert Thibault, p.s.s.; Auguste Descarries, Marcel Laurencelle, Georges-Émile Tanguay et Claude Champagne.

## LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N<sup>o</sup> 3, p. 37-51.

avons pensé à vous comme secrétaire... et nous n'avons rencontré aucune objection<sup>43</sup>.

Lapierre accepte et par la même occasion propose au recteur une liste de candidats au doctorat<sup>44</sup> : l'abbé Maurice J. Blanc, organiste de Besançon et professeur au G.I.A., pour une étude intitulée *Integration of Gregorian Chant and Christian Prayers*, Hummel Fishburn, professeur au Pennsylvania State College, Sister Marietta Coyle, Sister Mary Celestine Quinn, Charles A. Woodbury, directeur du Vermont State Chorus, Sister Mary Thomas, S. Harrison Jones, de Montréal, J. Antonio Thompson, organiste à Trois-Rivières, Sœur Marie de Sainte-Cécilia, c.s.c., et G. Roy Fenwick, directeur de la musique au gouvernement provincial de l'Ontario.

Au moment de la création de la Faculté de musique, M<sup>gr</sup> Maurault aura donc accordé depuis 1943 plus de 43 doctorats via le Conservatoire national de musique, dont 21 aux étudiants américains. Somme considérable de diplômes si l'on songe que durant cette même période, le Comté d'étude avait pour mandat d'étudier et d'uniformiser les programmes des diverses écoles affiliées. Il était inévitable qu'au moment de la création de cette Faculté, ce processus éclate. L'arrivée de Marcel Faribault au secrétariat de l'Université, qui refuse de signer certains diplômes, et de Jean Papineau-Couture, jeune professeur à la Faculté de musique, qui refuse certaines thèses, ébranle les pouvoirs de M<sup>gr</sup> Maurault et d'Eugène Lapierre.

En effet, de 1951 à 1953, sept diplômes sont refusés, dont cinq à des sujets américains. Dès le 8 mai 1951, Marcel Faribault, chargé des négociations avec les écoles affiliées, refuse les réquisitions d'Eugène Lapierre. Il constate que plusieurs demandes proviennent d'élèves qui ne sont pas inscrits au Conservatoire national de musique. Il s'interroge sur le corps professoral et sur les examens<sup>45</sup>. Ce à quoi Lapierre répond :

Le Conservatoire national de musique ne différait pas du Dominion College of Music, du Royal Conservatory de Londres, du Conservatoire de Toronto ou de l'Académie de musique du Québec. Toutes ces écoles attribuent des diplômes dans la province de Québec sans y enseigner...

Tout ce qui précède est évidemment un état de fait de chose anormal. Même si nous pouvons invoquer qu'il s'agit de coutume établie, vous pouvez croire que je suis le tout premier à souhaiter les réformes qui s'annoncent<sup>46</sup>.

Au même moment, Bernier, qui reçoit des réclamations d'argent de la part des Américains dont les thèses ont été refusées, s'inquiète de la situation. Il

---

<sup>43</sup> Lettre de M<sup>gr</sup> Olivier Maurault à Eugène Lapierre, 27 octobre 1950. Fonds Faculté de musique.

<sup>44</sup> Lettre d'Eugène Lapierre à M<sup>gr</sup> Olivier Maurault, 31 octobre 1950. Fonds Faculté de musique.

<sup>45</sup> Lettre de M. Faribault à Eugène Lapierre, 8 mai 1951. Fonds Faculté de musique.

<sup>46</sup> Lettre d'Eugène Lapierre à M. Faribault, 11 mai 1951. Fonds Faculté de musique.

## LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N<sup>o</sup> 3, p. 37-51.

s'enquiert auprès du directeur du Gregorian Institute du genre d'entente qui existait entre son institution et l'Université pour les bacheliers en musique. Et Bennett lui répond :

The fees paid to the University of Montreal were finally determined as follows : \$ 2,00 each for each of the jury of examiners who signed the diploma — in this case, the signers have been Father Thibault and Dr. Lapierre; \$ 5,00 is paid to M<sup>gr</sup> Maurault who requested that his checks be made out to his order and not to the University; I am also one of the signers as director of the Gregorian Institute, but I have signed without a fee<sup>47</sup>.

Le Père Bernier se trouve donc confronté à un sérieux dilemme : d'une part, il doit prévenir certains étudiants américains du refus de l'Université d'acquiescer à leur demande de doctorat et régler le problème de réclamations d'argent dont le bénéficiaire semble avoir été Lapierre tout en protégeant M<sup>gr</sup> Maurault qui, selon les affirmations de Bennett, a participé aux transactions financières reliées aux diplômes de premier cycle; d'autre part, il veut aussi protéger cette relation avec les institutions catholiques américaines, car il sait que l'une d'elles offrira une subvention importante pour la Faculté.

Pour Bernier, l'intégrité du clergé et de l'Université ne pouvait être mise en cause. Il ne restait donc qu'une solution : dévier ces accusations sur un seul personnage, Eugène Lapierre. Et c'est ainsi qu'après avoir fait disparaître le paragraphe compromettant M<sup>gr</sup> Maurault, il envoie copie de cette lettre à M. Faribault et écrit ensuite à M<sup>gr</sup> Paul-Émile Léger :

M. Éthelbert Thibault, qui ne se ralliait pas au début, s'est maintenant rangé avec la majorité après qu'il eut été mis au courant des activités de M. Lapierre, activités dont seul ce dernier est responsable puisque — j'en suis sûr — il ne faisait pas approuver ses tractations par les autorités compétentes<sup>48</sup>.

Bernier exige donc la démission de Lapierre du Conseil de la Faculté, démarche qui sera longue et pénible et qu'il n'obtiendra que le 29 octobre 1951. Accusé d'avoir distribué des diplômes universitaires sans préparation suffisante, sans thèse sérieuse, sans lecture de thèse par un jury compétent, sans soutenance publique, et surtout accusé d'avoir perçu des sommes d'argent pour des diplômes non octroyés<sup>49</sup>, Lapierre affirmera qu'il a agi conjointement avec le recteur. Devant ce chantage, Bernier demandera l'appui de M<sup>gr</sup> Papineau, évêque de Joliette<sup>50</sup>, et celui de Mgr Léger<sup>51</sup>, pour finalement obtenir cette démission. Eugène Lapierre quitte définitivement la Faculté en juin 1952.

---

<sup>47</sup> Lettre de Clifford A. Bennett au Père A. Bernier, 12 mai 1951. Fonds Faculté de musique.

<sup>48</sup> Lettre du Père A. Bernier à Mgr Paul-Émile Léger, 8 août 1951. Fonds Faculté de musique.

<sup>49</sup> Cette somme représentait 548 \$, selon une lettre du Père A. Bernier à M<sup>gr</sup> Olivier Maurault du 10 décembre 1952. Fonds Faculté de musique.

<sup>50</sup> Lettre du Père A. Bernier à M<sup>gr</sup> Papineau, 28 octobre 1951. Fonds Faculté de musique.

<sup>51</sup> Lettre du Père A. Bernier à M<sup>gr</sup> Paul-Émile Léger, 28 octobre 1951. Fonds Faculté de musique.

## LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N<sup>o</sup> 3, p. 37-51.

Entre-temps, ayant reçu un premier don de 5000 \$ de Mme Justine Ward, fondatrice de la Dom Mocquereau Foundation dont Bernier est l'un des directeurs, il demande à M<sup>gr</sup> Maurault qu'on accorde à cette directrice un doctorat « honoris causa », car :

C'est grâce à son octroi généreux que nous avons pu fonder notre Faculté... Ce doctorat serait une façon de manifester notre reconnaissance et de nous attacher davantage les faveurs de Mme Ward<sup>52</sup>.

Et pendant que Bernier entretient toujours l'espoir de garder l'affiliation avec le Gregorian Institute, la Faculté de musique entreprend sa deuxième année académique (1952-1953) avec un nouveau secrétaire, dynamique, compositeur formé à l'École de Nadia Boulanger et Stravinski : Jean Papineau-Couture, à qui incombera la lourde tâche de convaincre les autorités de la place importante de la musique « profane », d'élaborer un programme visant à la formation culturelle générale pour tous les étudiants en musique. Cette tâche fut d'autant plus difficile qu'il affrontera un système social bien ancré dans le domaine de l'enseignement, à savoir le pouvoir du clergé. Mais en avril 1953, le Père Bernier meurt. Éthelbert Thibault, son successeur, décède à son tour en août de la même année. En mars 1954, M<sup>gr</sup> Olivier Maurault quitte l'Université après 21 ans de rectorat.

Jean Papineau-Couture dirige les nouvelles destinées de la Faculté de septembre 1953 à décembre 1954, avec Auguste Descarries, Georges-Émile Tanguay, Marcel Laurencelle et Jean Vallerand, jusqu'à l'arrivée de Clément Morin, p.s.s., en janvier 1955, qu'il secondera jusqu'en 1968 alors qu'il devient doyen de cette Faculté qu'il a vu naître.

Quelles conclusions doit-on tirer de tous ces événements qui ont marqué l'éducation musicale au Québec entre 1920 et 1950 ?

D'abord, cette situation n'est que le reflet du climat social de cette époque où le clergé défend l'ordre établi et ce, en accord avec l'élite intellectuelle. La position sur la musique religieuse défendue par M<sup>gr</sup> Olivier Maurault s'appuie sur la définition de l'art « producteur » proposée par Édouard Montpetit. Formé à cette école de pensée, Eugène Lapière a donc agi en conformité avec les principes qu'il reçut.

Quant à l'affiliation avec les écoles catholiques américaines, elle peut être expliquée à la fois par l'importance accordée aux directives papales concernant l'application du Motu Proprio de 1903 sur l'enseignement du chant religieux et

---

<sup>52</sup> Lettre du Père A. Bernier à M<sup>gr</sup> Olivier Maurault, 21 novembre 1951. Fonds Faculté de musique.



**LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N<sup>o</sup> 3, p. 37-51.**

par la situation précaire au niveau financier que vit l'Université durant cette décennie 1940 à 1950.

Mais les sommes d'argent impliquées dans les transactions avec le Gregorian Institute of America sont dérisoires et nous sommes convaincus que M<sup>gr</sup> Olivier Maurault et Eugène Lapierre ont agi en toute bonne foi dans les circonstances.

Par ailleurs, une telle situation portait en elle les germes de changements profonds. En 1948, Borduas écrivait :

Un petit peuple serré de près aux soutanes restées les seules dépositaires de la foi, du savoir, de la vérité et de la richesse nationale. Tenu à l'écart de l'évolution universelle de la pensée pleine de risques et de dangers, éduqué sans mauvaise volonté, mais sans contrôle, dans le faux jugement des grands faits de l'histoire quand l'ignorance complète est impraticable... Rompre définitivement avec toutes les habitudes de la société, se désolidariser de son esprit utilitaire... Refus de se taire...<sup>53</sup>

Cependant, la musique n'a pas eu un manifeste aussi percutant que la peinture. Ce fut à travers le travail patient et incessant de Claude Champagne et Jean Papineau-Couture que des transformations durables ont marqué l'éducation musicale du Québec, l'un ouvrant la voie à la profession de compositeur, l'autre construisant une faculté où la formation culturelle du musicien rendait possible la recherche. Dans les années 1970 paraissaient alors les premières thèses de maîtrise et de doctorat sur la musique et la vie musicale au Québec.

---

<sup>53</sup> Paul-Émile Borduas. 1973. « Refus global ». *L'art au Québec depuis 1940*. G. Robert, dir. Montréal : La Presse, p. 75.